

## LES PRODUCTEURS FORESTIERS GAGNENT DES PARTS DE MARCHÉ

Globalement, en 2014, la consommation de bois rond en provenance des forêts privées par les usines du Québec a augmenté par rapport à l'année précédente. Selon les dernières données compilées par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, les parts de marché des producteurs œuvrant en forêt privée ont égalé 16 % des approvisionnements totaux en bois rond des usines de produits forestiers. À titre de comparaison, les forêts privées ont fourni 17 % de tout le volume de bois rond consommé au Québec entre 2002 et 2007, dans une période de plus grande consommation de fibre.

Par segment de marché, on constate une forte hausse des livraisons de bois rond d'essences résineuses passées de 2,4 à 3,1 Mm<sup>3</sup> entre 2013 et 2014. Cette croissance est essentiellement attribuable au secteur du sciage dont l'approvisionnement en forêt privée s'est accru de 700 000 m<sup>3</sup>. Sans surprise, la hausse des prix du bois d'œuvre s'est répercutée sur le marché du bois rond. Les parts de marché des producteurs forestiers sont ainsi passées de 11 à 14 % des approvisionnements en bois rond d'essences résineuses des usines québécoises.

Les livraisons des essences feuillues ont quant à elles connu un déclin, passant de 1,7 à 1,6 Mm<sup>3</sup>, malgré une augmentation de 200 000 m<sup>3</sup> de la consommation des usines québécoises. Une série de facteurs, non documentés, peuvent expliquer ce phénomène, dont une forte demande pour le bois de chauffage, le déplacement des équipes mécanisées vers les peuplements résineux, la récolte accrue dans les peuplements mélangés de la forêt publique, etc. Les parts de marché des producteurs forestiers ont ainsi diminué de 27 à 25 % des approvisionnements en bois rond d'essences feuillues des usines québécoises.

### Évolution de la consommation de bois rond résineux des usines de pâtes et papiers, sciage, contreplaqués, panneaux et bioénergie, selon leur provenance (Mm<sup>3</sup>)

Année	Forêt privée	Forêt publique	Extérieur du Québec	Total	Part de la forêt privée
2001	4,9	25,2	3,3	33,4	15 %
2002	4,8	25,7	3,6	34,1	14 %
2003	4,5	25,3	3,4	33,2	14 %
2004	4,1	25,9	3,3	33,3	12 %
2005	4,3	24,8	3,6	32,7	13 %
2006	4,1	21,9	3,4	29,4	14 %
2007	3,5	18,4	3,5	25,4	14 %
2008	2,6	17,6	3,3	23,4	11 %
2009	1,9	13,7	3,0	18,6	10 %
2010	2,3	15,1	3,0	20,4	11 %
2011	2,2	15,4	2,6	20,2	11 %
2012	2,1	15,8	2,5	20,4	10 %
2013	2,4	17,1	2,7	22,2	11 %
2014	3,1	17,1	2,6	22,8	14 %

Source : MFFP, Division de l'évaluation de la demande

### Évolution de la consommation de bois rond feuillus des usines de pâtes et papiers, sciage, contreplaqués, panneaux et bioénergie, selon leur provenance (Mm<sup>3</sup>)

Année	Forêt privée	Forêt publique	Extérieur du Québec	Total	Part de la forêt privée
2001	3,2	4,8	2,2	10,2	31 %
2002	3,3	4,3	2,2	9,8	34 %
2003	3,0	4,6	2,1	9,7	31 %
2004	3,0	4,9	2,2	10,1	30 %
2005	2,9	4,8	2,3	10,0	29 %
2006	2,9	4,3	2,4	9,6	30 %
2007	2,6	3,6	2,2	8,4	31 %
2008	1,9	3,5	1,8	7,3	27 %
2009	1,4	2,5	1,4	5,3	27 %
2010	1,7	2,9	1,8	6,2	27 %
2011	1,7	3,0	1,5	6,2	27 %
2012	1,7	3,1	1,6	6,5	26 %
2013	1,7	3,1	1,5	6,3	27 %
2014	1,6	3,4	1,5	6,5	25 %

Source : MFFP, Division de l'évaluation de la demande

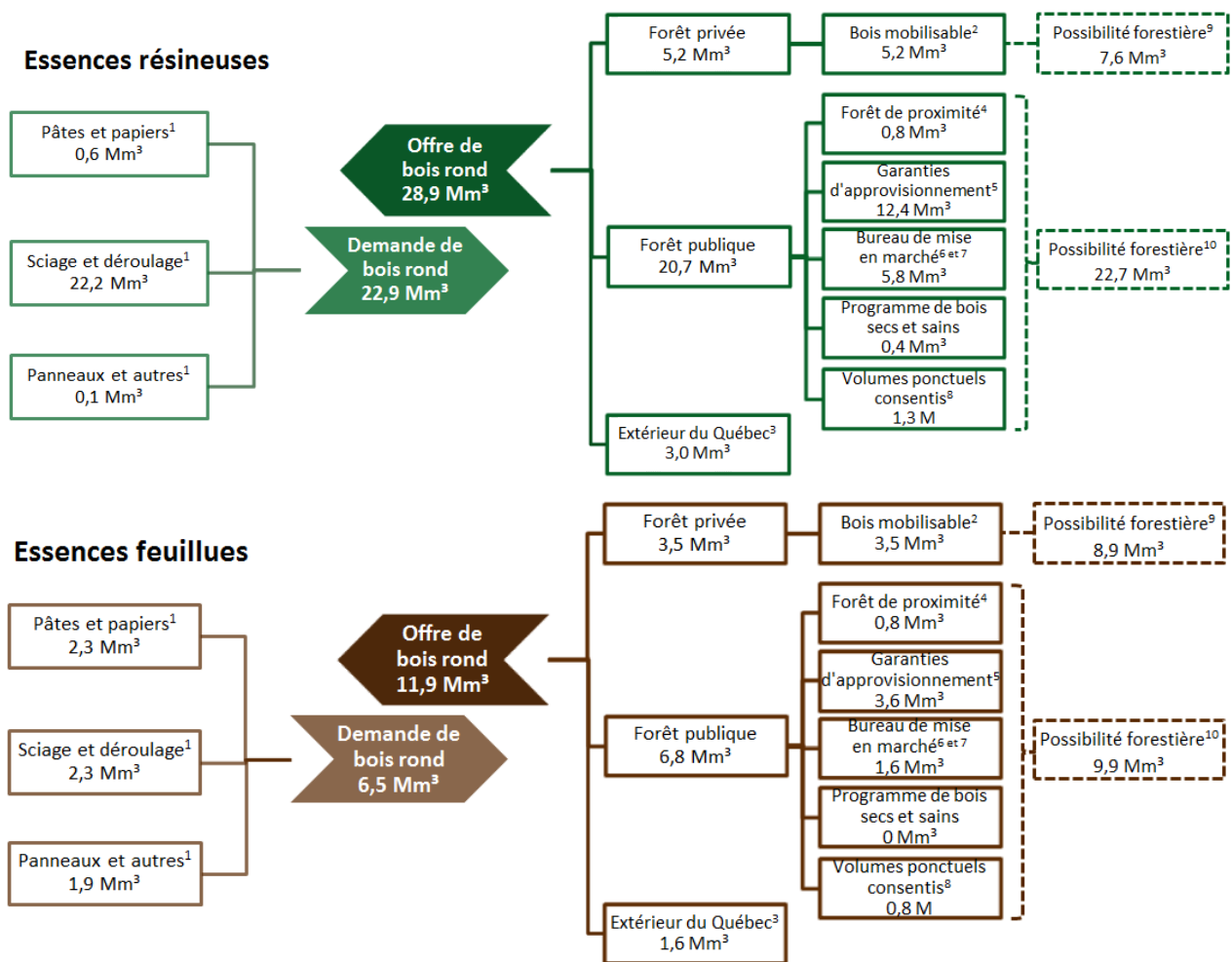
## La complexité du marché du bois rond

Le marché du bois est complexe, car plusieurs sources d'approvisionnement des usines peuvent se substituer pour répondre à une même demande de la part des industriels. La forêt privée, la forêt publique, les forêts de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et des États-Unis, les lots intramunicipaux, les résidus des scieries, les sites de recyclage de matériaux de construction sont autant de sources de fibre complémentaires dont les parts de marché fluctuent en raison des choix faits par les acheteurs.

Le marché est ainsi de plus en plus difficile à prévoir en raison de la multiplication des sources de bois rond, des fermetures d'usines québécoises pouvant bouleverser un segment du marché, de l'ouverture d'usines à l'extérieur du Québec et de la fluctuation du taux de change de notre devise. De plus, par sa taille et par les conditions auxquelles le gouvernement offre son bois, la forêt publique joue un rôle dominant dans l'approvisionnement des usines québécoises.

Évidemment, l'état des marchés doit être analysé par segment. Globalement, il peut y avoir du bois rond disponible, mais l'offre ne peut suffire à la demande pour un produit ou une région donnée. De plus, les essences recherchées peuvent être immobilisées parmi d'autres essences ne trouvant pas preneurs, ou localisées dans des endroits faisant exploser le coût de récolte. Néanmoins, des volumes importants de bois des forêts privées ne trouvent toujours pas preneurs. À titre d'exemple, on estime que plus de 2 Mm<sup>3</sup> de bois résineux, ainsi que 2 Mm<sup>3</sup> de bois d'essences feuillues sont mobilisables par les producteurs forestiers, mais sont restés inutilisés en 2014. Des volumes importants sont disponibles en forêt privée, et ce, dans toutes les régions pour autant que les conditions de mise en marché offertes favorisent la mobilisation de ces bois.

### Offre et demande réelles de bois rond sur le marché québécois en 2014



#### Sources :

- [MFFP] 2015. Registre forestier 2014. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.
- [FPFQ] 2014. Évaluation du bois mobilisable réalisé dans le cadre de la consultation sur l'établissement des garanties d'approvisionnement aux usines de transformation. Syndicats et offices de producteurs de bois du Québec et Fédération des producteurs forestiers du Québec.
- [MFFP] 2015. Registre forestier. Plus grande consommation des cinq dernières années. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.
- [MRN] 2011. Orientations relatives à la sélection, à la mise en place et au fonctionnement des forêts de proximité. Ministère des Ressources naturelles.
- [MFFP] 2014. Répertoire des bénéficiaires de droits forestiers sur les terres du domaine de l'État (Version du 31 décembre 2014). Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.
- [BMMB] 2015. Ventes archivées et résultats des enchères en 2014 - Base de données (Version du 8 juillet 2015). Bureau de mise en marché des bois.
- [DDM] 2014. Évaluation économique du nouveau régime forestier. Volume adjudgé ajusté en fonction du taux d'adjudication distinct 2013-14.
- [MFFP] 2015. Volumes ponctuels consentis en 2014-2015 (m<sup>3</sup>). Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.
- [FPFQ et WSP] 2013-2014-2015. Détermination de la possibilité de récolte forestière régionale pour le compte des agences régionales de mise en valeur des forêts privées. Rapports régionaux multiples. Fédération des producteurs forestiers du Québec et WSP Global.
- [BFEC] 2015. Possibilités forestières de la période 2013-2018 et modifiées en mai 2014. Bureau du forestier en chef.



#### Forêts de chez nous PLUS

Pour recevoir la version électronique de cette infolettre : [www.foretprivee.ca](http://www.foretprivee.ca)  
 Pour mettre fin à votre abonnement : [bois@upa.qc.ca](mailto:bois@upa.qc.ca)

#### Analyse et rédaction

Marc-André Côté, *ing.f, Ph.D.*  
 Vincent Miville *ing.f, M.Sc.*